

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/OCDE-le-systeme-educatif-francais-peut-mieux-faire>



École & société

OCDE : le système éducatif français peut mieux faire

- Éducation - Actu -

Publication date: mercredi 13 septembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Dans son rapport « Regards sur l'éducation 2023 » paru le 12 septembre, l'OCDE pointe plusieurs caractéristiques du système éducatif français. Ce document nous permet de mettre en relief les leviers à actionner afin d'améliorer la politique éducative de notre pays.

La maternelle c'est essentiel, mais...

En France, le nombre d'élèves par enseignant de maternelle est de 22, contre 14 dans la moyenne des pays de l'OCDE. De plus, 49 % du financement de la maternelle provient des collectivités territoriales quand il est de 26 % pour l'élémentaire et le secondaire.

Le SE-Unsa considère que la scolarité en préélémentaire doit permettre à tous les élèves d'acquérir un niveau de maîtrise de la langue orale suffisant pour une entrée dans la langue écrite réussie en élémentaire. Les effectifs doivent donc être revus à la baisse afin que chaque élève puisse s'exprimer suffisamment.

De la fragilité du socle

En France, les dépenses dans l'enseignement élémentaire sont inférieures de 9 % à la moyenne de l'OCDE. Elle consacre la proportion la plus élevée des pays de l'OCDE à l'enseignement des « fondamentaux ».

Le SE-Unsa estime que les élèves français n'ont donc pas besoin de plus de fondamentaux et soutient la professionnalité des enseignants. La confiance doit être réinstaurée et les programmes ne doivent pas changer sans arrêt. Les formations doivent partir des besoins du terrain et cesser d'être dictées par des directives ministérielles hors-sol.

Inégalité des chances

En France, la part des 25-34 ans sans équivalent du bac est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais ces derniers sont particulièrement pénalisés sur le marché du travail. En effet, leur taux d'emploi est de 52 % tandis qu'il est de 78 % pour ceux ayant le niveau bac et de 88 % pour ceux ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. De plus, les jeunes issus de familles défavorisées représentent 87 % des élèves des filières professionnelles.

L'École française reste l'une des plus inégalitaires. Un jeune issu d'un milieu défavorisé a beaucoup moins de chances qu'un enfant de cadre de sortir du système scolaire avec un diplôme de son choix qui lui permettrait de démarrer facilement dans la vie active. Le SE-Unsa revendique une politique éducative moins ségréguée et qui permettrait à tous les jeunes de se construire un avenir choisi.

Une attractivité à réinventer

Du fait d'une progression lente des salaires, un enseignant ayant 10 à 15 ans d'ancienneté a un salaire au moins 15 % plus bas que la moyenne des enseignants des pays de l'OCDE. De plus, les enseignants français gagnent moins que les personnes ayant acquis des diplômes équivalents.

Le SE-Unsa considère qu'une vraie revalorisation sans contrepartie doit être mise en œuvre pour tous les échelons de la profession. Nous rejetons donc le Pacte comme dispositif de revalorisation.

L'avis du SE-Unsa

L'Éducation est un investissement pour l'avenir. Tous les jeunes Français doivent pouvoir accéder à un cursus de qualité au plus proche de leurs aspirations.

Les personnels du champ éducatif ont un rôle primordial pour l'avenir de la Nation. L'État ne pourra pas se passer d'une revalorisation massive et d'une amélioration des conditions de travail de tous les professionnels œuvrant dans les écoles et établissements scolaires.

Le SE-Unsa se battra sans relâche pour que des politiques éducatives intelligentes et pérennes soient mises place.